

## Quel avenir pour le domaine de l'abbaye de Pontigny (89) ?

**Author :** Summorum Pontificum

**Categories :** [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [Informations](#), [Non classé](#), [Summorum Pontificum](#)

**Date :** 9 décembre 2020

Cette ancienne abbaye cistercienne propriété du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté est en vente depuis plusieurs mois (bâtiments conventuels et terrains). Le 11 décembre, le Conseil Régional doit faire son choix. Deux projets s'affrontent celui la Fraternité Saint-Pierre qui veut fonder un nouveau séminaire en France et celui de la Fondation François Schneider, natif de la région et homme d'affaire qui veut le transformer en hôtel de luxe.

[Lire l'article de France 3 Bourgogne](#)

## Vente du domaine de l'abbaye de Pontigny dans l'Yonne : la Région doit désigner le nouvel acquéreur cette semaine

Le conseil régional doit se prononcer les 10 et 11 décembre le futur acquéreur du domaine de l'abbaye de Pontigny (Yonne), dont il est propriétaire. L'avenir se dessine entre deux projets, celui de la fondation François Schneider et celui de Fraternité sacerdotale St Pierre.

Publié le 09/12/2020 à 19h00



Les fidèles locaux ont lancé une pétition pour [conserver et surtout restaurer l'esprit de l'abbaye de Pontigny](#).